



renseignement au sujet de l'allocation A.M.E

Par **Cheminade**, le **10/09/2009** à **13:02**

bonjour je me permets de vous envoyer un e.mail pour vous faire part de mon problème. J'ai 52ans et depuis 3ans je ne peux plus travailler (A.T.S.E.M), depuis un an je suis reconnu travailleur handicapé et perçois 650€ d'allocation je suis hébergé à titre gratuit par un ami mon état de santé n'est pas formidable et j'ai beaucoup de difficulté pour faire l'avance des soins(hernie dorsale, hernie cervicale, disques usés et beaucoup de soucis liés aux os) j'aurai aimé savoir si je pourrais bénéficier de A.M.E. Je fais une cure thermale fin Novembre, début Décembre et j'appréhende car les frais sont élevés entre les soins, l'hébergement, le trajet les soins sont pris en charge mais pour le reste je dois avancer et ne suis pas remboursé intégralement pouvez-vous me renseigner s'il vous plaît? Je dois aussi me faire soigner les dents mais j'ai arrêté car je ne peux pas assumer? Merci de me répondre et me donner des conseils. Sincères salutations